



L'assistance technique SPS au service du développement: cas de l'Afrique francophone

OMC, Salle D, 27 mars 2017, 13.30-15.00

Session co-organisée par les missions permanentes auprès de l'OMC du Canada et de la France et le STDF

CONTEXTE

En dépit de l'importance que représente l'agriculture pour la réduction de la pauvreté et notamment à travers l'absorption d'environ 70% de la main d'œuvre dans les pays les moins avancés, le secteur continue à occuper une part insuffisante dans les dépenses publiques. En effet, l'Afrique continue à dépenser moins de 4% en moyenne de son budget sur l'agriculture malgré la décision de Maputo en 2003 d'y allouer au moins 10% de celui-ci. Par conséquent, à produit égal, la productivité reste globalement bien en deçà des niveaux atteints dans les pays développés, notamment en Afrique. Ce faible niveau de productivité est dû à des contraintes d'infrastructure, aux facteurs agro-climatiques défavorables mais également à la présence de maladies et de nuisibles qui ravagent les récoltes et qui découragent les investissements.

Outre le faible niveau de productivité qui affaiblit la compétitivité des produits agricoles provenant des pays en développement sur les marchés internationaux, la difficulté de ces pays à se conformer aux exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS) de leurs partenaires commerciaux restreint davantage les possibilités d'accès des produits agricoles des pays en développement aux marchés les plus lucratifs.

C'est aux fins de surmonter ces contraintes et d'améliorer l'accès aux marchés internationaux des produits agricoles provenant des pays en développement que cinq organisations internationales (FAO, OIE, OMS, OMC et BM) et onze bailleurs de fonds (y compris le Canada et la France) collaborent au sein du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) afin de renforcer la capacité de ces pays à mettre en œuvre les normes SPS internationales. **Depuis sa création, le STDF a soutenu plus de 150 initiatives au niveau national, régional ou mondial, dont environ 40% de ressources ont été destinées à des pays francophones ainsi qu'à d'autres membres de la Francophonie tels que Cambodge et Viet Nam.**

Le succès des projets du STDF repose essentiellement sur leur caractère collaboratif et leur approche holistique. Les impacts du renforcement des capacités SPS ne peuvent s'inscrire dans la durée que si l'assistance technique SPS apportée est envisagée dans un cadre global de

développement en prenant en compte les dimensions sociales et environnementales des filières qu'elle vise à promouvoir.

OBJECTIF

À travers le retour d'expérience de trois projets financés par le STDF, cette session explorera l'étendue des retombées positives de l'assistance fournie par STDF allant du renforcement des capacités SPS des pays bénéficiaires, à l'augmentation des exportations agricoles et jusqu'aux effets à long-terme qui s'étendent bien au-delà du cadre initial du projet. Ce faisant, cette session cherche à capitaliser sur ces expériences pour promouvoir les bonnes pratiques qui garantissent l'obtention de ces effets d'entraînement et impacts indirects dans d'autres projets futurs.

PROJETS PRÉSENTÉS

Les leçons tirées du projet "SPS Cocoa Africa" mis en œuvre en Afrique de l'Ouest seront présentées en vue d'analyser les liens entre les questions SPS et l'utilisation durable des ressources. Ce projet a contribué à faire prendre conscience aux opérateurs du secteur cacao que les bénéfices de l'adoption de pratiques agricoles durables (telles que la lutte intégrée contre les déprédateurs) allaient au-delà des résultats immédiats escomptés à savoir la production d'un cacao sain et de qualité. En effet, ces bonnes pratiques agricoles garantissent la longévité des plantations et permettent ainsi de protéger à long-terme les revenus des producteurs.

À travers le cas d'un projet régional visant à améliorer les performances sanitaires de la filière de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, la session examinera comment un projet de nature pourtant technique peut prendre en compte de façon concrète de la dimension genre. En effet, l'implication des femmes dans les activités de pêche artisanale fait d'elles des actrices incontournables de la filière après le débarquement des produits. En Afrique occidentale, 80 % des poissons et fruits de mer sont vendus par des femmes et assurent entre 16 et 80% des protéines animales consommées par les populations des États riverains. Cependant, les tâches qu'elles effectuent sont moins bien rétribuées et leurs contributions à l'économie, à l'emploi et à la sécurité alimentaire moins bien reconnues.

Enfin, la session mettra en évidence comment la mise en œuvre par l'Association des Unions Maraîchères des Niayes (AUMN) d'un projet qui a amélioré la qualité et l'innocuité du chou au Sénégal a fait de cette dernière un partenaire clé pour les institutions publiques SPS en matière de développement de la filière maraîchère dans son ensemble.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL:

- 13h00 – 13h30 Buffet
- 13h30 – 13h35 Ouverture : Introduction et objectifs de la session **(5 min)**
M. Jean-Marie Paugam, Délégué permanent de la France auprès de l'OMC
- 13h35 – 13h50 Cas 1 : La maîtrise des risques phytosanitaires au niveau des plantations de cacao en faveur d'une production durable et de la préservation de la santé des consommateurs **(15 min)**
M. Laurent Pipitone, Organisation Internationale du Cacao (ICCO)
- 13h50 – 14h05 Cas 2 : Promouvoir l'autonomisation des femmes impliquées dans le secteur de la pêche artisanale à travers le renforcement des capacités SPS (15 min)
M. Raymond Tavares, Chef de Project, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)
Mme Marie-Zado Guilavogui (Guinée)
- 14h05 – 14h20 Cas 3 : Renforcement des groupements de petits producteurs à travers une implication plus forte dans la mise en œuvre des projets d'assistance technique SPS **(15 min)**
M. Mamadou Ndiaye, coordonnateur de l'Association des Unions Maraîchères des Niayes (AUMN)
- 14h20 – 14h55 Echanges avec la salle
- 14h55 – 15h00 Conclusion **(5 min)**
M. Jonathan T. Fried, Ambassadeur et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation mondiale du Commerce

Modérateur de la session : ***Mme Julie Emond, Premier secrétaire (Commerce et développement), Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation mondiale du Commerce***